



# INFORMATIONS VERNIER

EDITE PAR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

JUIN 1992

## LA SÉCURITÉ A VERNIER

### ORGANISATION

Notre sécurité est assurée par plusieurs services de secours:

Le **SIS** (Service d'Incendie et de Secours) de la Ville de Genève, formé de sapeurs-pompiers professionnels capables d'intervenir, en premier échelon, 24 heures sur 24, sur tout le territoire du canton. Ses interventions ne se limitent pas seulement aux incendies.

(voir: «Les missions méconnues des sapeurs-pompiers»).

En cas d'urgence  
**appeler le 118**  
le SIS vous répondra

Le **Corps des sapeurs-pompiers** de Vernier composé de 85 sapeuses et sapeurs volontaires, prêts à soutenir le SIS.

(voir: «Le Corps des sapeurs-pompiers de Vernier»)

Le **Corps des sauveteurs auxiliaires** qui, en cas de sinistre, peut être appelé pour assurer l'évacuation et le réconfort des sinistrés, la protection des biens mobiliers et le service d'ordre.

Ayant pour devise «Amitié et dévouement», on les rencontre souvent lors des manifestations communales. L'effectif du corps est de 45 personnes.

La **Protection civile**, qui compte un effectif important, est prête à intervenir, en cas de gros problèmes, avec tout son matériel et à mettre à disposition sa structures d'hébergement. (voir: «Protection civile»).

La **Société des samaritains**, section de l'Association genevoise, qui compte plus de 50 membres des deux sexes, indispensable complément aux actions des sapeurs-pompiers et des sauveteurs. Il faut également souligner l'activité de ses membres lors de l'action «Don du sang». Ils sont aussi les «Saint-Bernard» dans nos manifestations communales et les organisateurs compétents des cours de secouristes.



Nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui se dévouent afin d'assurer la sécurité des habitants de notre commune.

Le Conseiller administratif délégué  
André CHILLIER

# LES MISSIONS MECONNUES DES SAPEURS-POMPIERS

Extrait d'un article signé Francis LECOMTE, officier SIS

## LE QUOTIDIEN

En parcourant les statistiques d'interventions effectuées ces dernières années par le SIS sur l'ensemble du territoire cantonal, on est frappé par la proportion croissante des interventions **diverses**.

A noter qu'en 1991, qui représente un record absolu avec 4639 sorties (13 sorties jour), on en dénombre 1503.

L'éventail est large, il va du dépannage d'ascenseurs (625) au sauvetage d'animaux (113) en passant par les inondations (156), la destruction d'essaims d'abeilles, de guêpes ou de frelons, le déblaiement de la voie publique suite à des chutes d'arbres, des clés tombées dans une bouche d'égout ou dans une cage d'ascenseur (diverses 405), la prévention de chutes de matériaux et l'enlèvement de glaçons qui depuis le bord des toits menacent les passants (204), etc.

La météorologie a une influence directe sur l'activité des sapeurs-pompiers.

Un bon orage sur la région lémanique se traduit par 50, voire plus de 100 interventions.

La neige rend plus difficile les déplacements, impraticable certains accès, retarde la recherche d'un point d'eau, pourtant vital pour alimenter nos véhicules.

Après la neige, l'alternance du gel ou du dégel favorise la formation de glaçons au bord des toits. Alors, le bal des échelles automobiles commence. Depuis leurs nacelles, les sapeurs-pompiers enlèvent les plus menaçants.

C'est aussi, 600 fois par année, des personnes prisonnières d'un ascenseur que les hommes du feu libèrent.

Cette liste, loin d'être exhaustive, démontre bien que la profession de sapeur-pompier est loin d'engendrer la monotonie.



## L'ACTION SANITAIRE ROUTIERE (ET AUTRES)

Pour mieux définir notre mission, il vaudrait mieux parler d'action sanitaire d'urgence, action qui se décompose en deux phases principales.

Premièrement le secourisme proprement dit qui assure la mise en condition du blessé, à savoir l'hémostase ou l'arrêt d'une hémorragie, la ventilation artificielle au moyen du bouche à nez ou d'un insufflateur naturel ou automatique et le rétablissement de la circulation sanguine par le biais du massage cardiaque.

Ces actions ont pour but de permettre le transfert du blessé vers un centre médical d'urgence.

A Genève, cette phase est assurée indifféremment par plusieurs services d'ambulances - privés ou publics - dont le SIS (Service d'incendie et de secours).

Deuxièmement, la désincarcération des victimes qui, derrière ce vocable rébarbatif, cache l'une des missions les plus complexes des sapeurs-pompiers.

Mais au fait, pourquoi les sapeurs-pompiers professionnels du SIS ?

Il est nécessaire de disposer 24 heures sur 24 de matériel important et sophistiqué, ainsi que d'un personnel formé à son utilisation. Ensuite la mise en action, souvent en présence d'hydrocarbures, d'engins tels que chalumeau découpeur, découpeuse à disque, écarteurs et autres cisailles, représente un risque d'incendie ou d'explosion non négligeable, et par conséquent nécessite la mise en place rapide d'une protection feu efficace.

Dès lors, aucun scénario fixe ne peut être imaginé, seule l'expérience peut aider les responsables du SIS dans le choix du matériel, ainsi que des thèmes d'exercices nécessaires à la formation du personnel.

Dans la plupart de ces cas, les sapeurs-pompiers devront concilier les deux phases principales de l'action sanitaire d'urgence, à savoir :

- la mise en condition des victimes (avec ou sans la présence d'un médecin)
- la désincarcération des victimes

Tenant compte que la meilleure source de formation demeure l'intervention, toute tentative de morcellement de la répartition des interventions ne peut que nuire à l'efficacité des missions futures.

# LE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS DE VERNIER

Le corps des sapeurs-pompiers de Vernier compte un effectif de 85 sapeuses et sapeurs répartis dans trois sections.

Outre les missions ordinaires de soutien et de relais du Service d'incendie et de secours de la Ville de Genève (SIS) qui intervient en premier échelon sur tout le territoire cantonal, de préservation dans les salles communales (plus de 1300 h/an), d'instruction et d'entretien du matériel (plus de 4700 h/an), le corps a une tâche bien spécifique due à la présence sur la commune et dans le canton des stocks de carburants et combustibles pour les besoins de l'économie genevoise (aéroport notamment) et régionale. Sur le territoire municipal se trouve le terminal de l'oléoduc en provenance de Fos (France).

Plusieurs centaines de millions de litres sont ainsi emmagasinés dans la région de Châtelaine - La Renfile. Pour parer à toute éventualité, dès 1964, le canton, le SIS et la municipalité ont mis sur pied un dispositif d'intervention (CARBURA).

Bien que les mesures de sécurité prises par les exploitants des dépôts pétroliers soient draconiennes, régulièrement contrôlées et testées, une section de sapeurs-pompiers volontaires de Vernier, dite «lourde», a été constituée. Elle est spécialement équipée et formée pour la lutte contre les feux et les pollutions d'hydrocarbures.

En sus des importants moyens du corps répartis sur cinq véhicules dans quatre dépôts - et qui seraient naturellement engagés en cas d'alarme CARBURA - cette section de 37 hommes dispose de quatre véhicules lourds spécifiques et puissamment «armés», ainsi que de deux canons eau/mousse à haut rendement.

Un service de piquet assure une permanence d'officiers d'intervention et de chauffeurs 24 heures sur 24.

La section lourde peut être engagée sur tout le territoire cantonal et particulièrement à la Plaine et Avully où sont implantés d'autres dépôts pétroliers, ainsi que dans le canton de Vaud, à Gland.

---

## SAPEURS-POMPIERS, SAPEUSES-POMPIERES : UN HOBBY, UN SERVICE :

### En tout temps, il faut songer à la relève !

#### Conditions d'admission

- Toute personne suisse ou étrangère, homme ou femme, établie régulièrement dans la commune, âgée de 18 à 35 ans.
- Jouir d'une bonne santé (visite médicale obligatoire; médecin conseil).
- Suivre une école de formation en dehors des heures normales de travail (20 h).

#### Les tâches du sapeur-pompier volontaire

- Participer à un minimum de quatre exercices par an.
- Assurer des services de préservation.
- Répondre à toutes les alarmes de la compagnie.

#### Le sapeur-pompier volontaire bénéficie

- D'une solde de 12 francs de l'heure (non imposable) pour chaque service commandé.
- D'une assurance accidents, responsabilité civile et maladie pour ce qui pourrait survenir en service commandé.
- De l'accès gratuit aux piscines du Lignon et des Vernets.
- D'un équipement personnel moderne.
- D'une prime de fidélité progressive.
- D'une prime d'ancienneté.

Le Commandant  
Cap J.-Cl. CIMA

---

Votre activité m'intéresse; veuillez me contacter

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

No tél privé : ..... prof. : .....

# PROTECTION CIVILE

## A Vernier

Notre OPC (Organisation de Protection Civile) est aussi un partenaire important de notre SECURITE.

Lors d'un sinistre majeur nécessitant l'évacuation de personnes, un plan d'alerte permet, dans une première phase de réunir rapidement les personnes sinistrées et si nécessaire, dans une deuxième phase de les nourrir et de les reloger.

Dans ce cas, c'est aussi à notre OPC qu'incombe la tâche d'assurer le soutien des services engagés et la mise à disposition de matériel complémentaire.

## Et demain ?

### Les projets du Canton - PCi 93

Le Conseil d'Etat a nommé des groupes d'étude chargés d'élaborer la réforme de la PCi genevoise.

La principale proposition est la constitution de quatre détachements cantonaux dits «d'Elite»

- Sanitaire
- Génie civil
- Assistance
- Logistique

capables d'intervenir rapidement et disposant de matériel et d'équipements performants, étudiés pour l'intervention en cas de catastrophe.

Le personnel attribué à ces détachements sera constitué de volontaires exerçant une profession en rapport avec l'activité de leur formation, ainsi que d'hommes et de femmes formés spécialement et susceptibles d'entrer rapidement en service, car disposant de moyens d'alerte adaptés à leur mission.

## Le projet fédéral - PCi 95

Le nouveau plan directeur de la protection civile a été adressé au Parlement par le Conseil fédéral. Voici, un résumé des nouvelles thèses.

Nous serons **plus souples** en axant nos préparatifs aussi -et avant tout- **sur l'aide en cas de catastrophe**.

Nous serons plus **performants** en mettant l'accent sur des tâches que d'autres organisations ne sont pas en mesure d'assumer et en recherchant la **collaboration** avec d'autres services.

Nous serons **moins compliqués**, en **simplifiant les structures**, donc **plus prompts à réagir** en faisant intervenir les premiers éléments **dans l'heure qui suit**.

Nous serons **plus jeunes** en **abaissant de huit ans l'âge de libération de l'obligation de servir**, donc **moins nombreux**, ce qui nous obligera à restructurer les **organes de conduite** et à rendre à la population sa part de **responsabilité**.

Nous serons **mieux qualifiés** en ouvrant résolument l'instruction aux méthodes modernes de **formation des adultes** et en dispensant une formation approfondie à tous les **instructeurs et cadres supérieurs**.

Nous serons plus **efficaces** en mettant l'accent sur les **aspects pratiques** de l'équipement, plutôt que sur l'uniformité et en **renonçant au «souhaitable»** afin d'affecter nos moyens financiers aux domaines prioritaires de l'aide en cas de catastrophe.

Le Chef de la Protection civile  
Roland HEHLEN



# PROMOTIONS 1992....

## DU CHANGEMENT... UNE FETE OUVERTE A TOUS...

Les Promotions, la fête des enfants des écoles de la commune de Vernier se déroulera le

**samedi 27 juin 1992**

dernier jour de l'année scolaire.

Les autorités en collaboration avec les inspectrices, les enseignants, les associations et sociétés communales ont décidé cette année d'ouvrir la fête à toute la population, dès la fin du cortège.

Les Promotions, fête des enfants qui se transformera ce jour-là en fête villageoise, sur le même emplacement que celui de la Vogue.

### Pourquoi ce choix d'ouverture ?

Pour le plaisir de tous, nous l'espérons, pour que chacune, chacun puisse participer à la manifestation, se rencontrer, échanger, se détendre et surtout pour permettre aux enfants des écoles de fêter la fin de leur année scolaire avec leur famille.

Les autorités communales remercient d'ores et déjà toutes les personnes qui oeuvrent à l'organisation de cette manifestation et espèrent vous rencontrer nombreux pour ce renouveau de la fête des Promotions 1992.

Le Maire  
Gabrielle FALQUET

Afin de vous donner envie de venir à la fête et de réserver d'ores et déjà votre samedi 27 juin, voici un aperçu du programme :

14h15 : départ des bus pour Vernier, depuis chaque école.

14h30 : cortège dans la rue du Village (aller et retour)

dès 15h00 : animations ouvertes à tous :  
- carrousels - poneys.  
- jeux divers (jeux d'adresse, pêche, gymkana, carambole) etc.  
animés par les associations et sociétés communales.

Spectacle pour les enfants offert par la commune.

Stands de boissons et de nourriture:  
(saucisses - hot-dogs - frites - pop corn - glaces - tartines - barbes à papa - raclettes)

17h00 : **Bal Grenadine** pour les enfants

dès 19h00 : **Bal des promotions** conduit par l'orchestre NATALITZ

et bien sûr ... restauration et buvette.

**La fête se déroulera par n'importe quel temps**

## BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES



### HORAIRE D'ETE

**Avanchets** : du 29 juin au 31 juillet, ouvert **le lundi de 16h à 20h, uniquement**  
**du 1er août au 17 septembre fermée**, pour permettre l'informatisation du prêt

**Châtelaine** : du 29 juin au 17 septembre, ouvert **le jeudi de 16h à 20h, uniquement**

**Vernier** : du 29 juin au 17 septembre, ouvert **le mardi de 16h à 20h, uniquement**

## SERVICE SOCIAL

### DES DATES A RETENIR

Pour les aînés, membres des clubs ou non, la commune propose comme d'habitude, des manifestations dont nous vous donnons ici les dates:

- sortie au centre aéré de Frangy : deux possibilités : les mardis 14 juillet et 11 août
- promenade en bateau : le mercredi 9 septembre
- tarte aux pruneaux : le samedi 19 septembre
- conférence-débat : le mercredi 11 novembre

Des informations suivront.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous rencontrer à l'une ou l'autre de ces manifestations.

### ANNIVERSAIRES

Les personnes suivantes ont fêté leurs 90 ou 95 ans dans les quatre premiers mois de cette année; ils ont reçu une terrine de fleurs de la part de la commune :

- Monsieur Francis Eugène PIGUET, 95 ans le 23 janvier - Avenue du Lignon 65
- Madame Irène MAIRE, 90 ans le 5 janvier Av. Edmond-Vaucher 51
- Madame Germaine Lucie MILHAN, 95 ans le 10 février Chemin de Maisonneuve 34
- Madame Georgette PASQUIER, 90 ans le 11 février Rue du Grand-Bay 16

- Monsieur Pierre DELMENICO, 90 ans le 21 février Avenue des Libellules 2
- Madame Marguerite JAQUIER, 90 ans le 13 mars Chemin des Comtoises 15
- Madame Julia WILLEMIN, 95 ans le 16 mars Route de l'Usine-à-Gaz 4
- Madame Alice DESCHENAUX, 90 ans le 18 mars Pension «Les Mésanges»
- Madame Lina HOFER, 90 ans le 18 mars Rue du Grand-Bay 16
- Madame Emma Joséphine JOBIN, 95 ans le 13 avril Rue du Grand-Bay 16
- Madame Suzanne HOURIET, 90 ans le 17 avril Avenue du Lignon 60
- Monsieur Robert KROPFLI, 90 ans le 17 avril Av. Edmond-Vaucher 41
- Madame Elise METRAUX, 95 ans le 22 avril Pension «Les Myosotis»
- Madame Honorine MAGNENAT, 95 ans le 23 avril Route de Vernier 94
- Madame Elmire TOMBET, 90 ans le 28 avril Avenue du Lignon 53 - décédée



## BRESIL

### Soutien aux activités du Centre d'action communautaire

Le Mouvement pour la Coopération Internationale (MCI) élabore des projets communs depuis 1987 avec le Centre d'Action Communautaire (CEDAC), au Brésil. Dans son dernier projet avec le CEDAC, il proposait de soutenir les activités de celui-ci en demandant une subvention de fonctionnement pour les années 1991 et 1992, de manière à ce que l'organisation non-gouvernementale perde moins de temps dans la recherche de financement spécifique et puisse plus facilement répondre aux demandes exprimées. Ce projet a obtenu le soutien de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC), qui regroupe 48 associations de coopération au développement et d'information genevoise et dont le MCI est membre. Le projet est notamment financé par la Commune de Vernier.

Des détails des différents programmes du CEDAC et leur état d'avancement nous sont parvenus à travers

Maria Angelina, coordinatrice des projets du CEDAC, de passage à Genève au début du mois d'avril.

Dans un tel contexte de dégradation de la situation économique et de ses retombées sociales catastrophiques que connaît le Brésil, le CEDAC fait partie des organisations qui ont entrepris des initiatives courageuses. Ces initiatives sont caractérisées par la volonté de prise en main; dans le quotidien et par la population elle-même, des moyens susceptibles d'améliorer ses conditions d'existence. Le CEDAC a démarré, il y a treize ans, comme un centre de formation d'éducation populaire, à but non lucratif, sur l'initiative de travailleurs et d'intellectuels militants dans des mouvements sociaux. Son objectif est de former les travailleurs, les gens engagés dans les mouvement sociaux et les pastorales populaires, «pour qu'ils deviennent les acteurs des transformations de destinées collectives», souligne Maria Angelina.

### **Annonce 1/12e de page**

#### **TARIF :**

4 parutions: Fr. 100.- /numéro

- 1 « + 10%
- 8 « rabais 5%
- 12 « rabais 12%

Afin de faire mieux connaître vos entreprises et commerces, nous mettons à votre disposition pour vos annonces, quatre pages intérieures ainsi que la quatrième page de couverture.

Pour de plus amples renseignements, contactez Monsieur Roland HEHLEN, téléphone 306 06 06.

### **Annonce 1/3 de page**

#### **TARIF :**

4 parutions: Fr. 390.- / numéro

- 1 « + 10%
- 8 « rabais 5%
- 12 « rabais 12%

### **4me page de couverture**

### **Pleine page**

#### **TARIF :**

4 parutions: Fr. 1200.- / numéro

- 1 « + 10%
- 8 « rabais 5%
- 12 « rabais 12%

### **Annonce 1/4 de page**

#### **TARIF :**

4 parutions: Fr. 270.- / numéro

- 1 « + 10%
- 8 « rabais 5%
- 12 « rabais 12%

**341.18.91**

LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE QUI RÉPONDRA À TOUS VOS BESOINS INFORMATIQUES 24 H SUR 24 H ET 7 JOURS SUR 7

NOUS SOMMES REVENDEURS OFFICIELS

- Rubans **ARMOR**
- Fournitures **IBM**
- Fournitures **H.P.**
- Imprimantes **BROTHER-OKI**
- Mobiliers **KARDEX**
- Chaises **Dauphin**

NOUS SOMMES EN MESURE DE VOUS LIVRER TOUS LES CONSOMMABLES POUR L'INFORMATIQUE DANS LA JOURNÉE

(Rubans informatiques et bureautiques, filtres disquettes, etc.)

**MEDIAPLUS** Accessoires et matériel informatique

**DI FABRIZIO Nicola SA**

Transports - Terrassements

Chemin des Vidollets 69

**1214 VERNIER**

Natel: 077 24 56 75

Tél. 318 50 50 - bip 589



**ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ**

Concessionnaire des Services Industriels (SIG) et de l'Entreprise des Télécommunications (PTT)

98, route de Vernier Tél. (022) 797 22 20  
1219 Châtelaine Fax (022) 797 33 32



**G. SARACINO**

TRAVAUX DE PEINTURE  
PAPIERS PEINTS  
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier: 2 A, ch. du Sorbier  
46, r. Virginio-Malnati 1214 Vernier  
1217 MEYRIN Tél. 341 08 43

Natel: 077 25 73 10

**GARAGE  
JACQUES VILLASCHI**

AGENCE PEUGEOT  
Réparation toutes marques

20, route de Peney  
1214 VERNIER  
Téléphone 341 09 00

**EDOUARD BRIQUE & CIE  
FABRIQUE DE FENÊTRES**

5, CHEMIN BARDE  
TÉL. 796 61 55 FAX 797 19 31

**1219 AÏRE/GENÈVE**

**TESTINA**



Tout mandat immobilier

**Testina Services SA**

Avenue du Lignon 40  
1219 Genève  
Tél. (022) 796 87 44

★ 1961 - 1991 ★

30 ans à votre service

**WALTER MULLER**

PEINTURE et PAPIERS PEINTS

Ch. des Coquelicots 9  
1214 Vernier - Genève  
☎ 41 07 76

**Centre pneus Castro**

Agence

**MAZDA**

Ch. Champs-Prévoist 12  
**VERNIER**

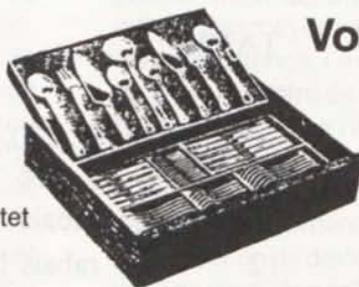
☎ 022/341 20 37



**vaudaux**

Manufacture de gainerie

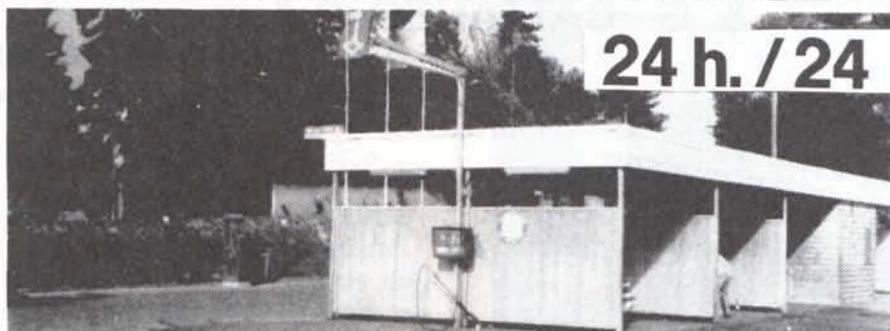
**Votre argenterie  
bien soignée  
dans  
votre tiroir  
bien gainé**



Devis sans engagement

J. & G. Vaudaux, succ. 9, av. Louis-Pictet  
1214 Vernier Tél. 341 25 50

## Votre STATION DE LAVAGE



14, Rte du Nant-d'Avril - 1214 Vernier

**MB**

### BRÂS MANUEL

(Xiolas)

Carrelage - marbre  
cheminées de salon  
maçonnerie  
peinture rustique

Privé :

15, rue du Nant  
1207 Genève  
Tél. 022 - 735 07 42  
Voiture 077 - 24 50 91



Ohé! garçons et filles  
au **CLUB BOIS-GENTIL**

*les vacances, c'est sympa!*

*Pour vos enfants de 6 à 11 ans  
vacances à la carte  
à Boveau s/Corbeyrier (VD).*

*Maison moderne, cadre naturel et merveilleux.*

**Départ chaque semaine du 6 juillet au 8 août 1992**

*Renseignements et inscriptions:  
Mairie de Vernier, tél. 306 06 06*

### BÂTIMENTS-FAÇADES MARBRERIE-SCULPTURE

Projets Dessins Devis sur demande

ART FUNÉRAIRE  
GRANITS  
MARBRES  
PIERRES

## Jean-Jacques MELLO

Bureau: 20, rue des Moraines · 1227 CAROUGE · Tél. 342 22 74 · Fax 342 77 71  
Atelier: 10, chemin des Carpières · 1219 AÏRE · Tél. 796 25 10

ET. **FERRALLU** SA.

### CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

47, chemin de l'étang - 1219 Châtelaine  
Tél. 022/796 61 22 - Fax 022/796 44 82

portes fenêtres  
vitrages et  
vérandas aluminium  
portes et vitrages  
en acier  
serrurerie générale

**A. DEWARRAT & G. CATTANEO S.A.**

INSTALLATIONS SANITAIRES  
FERBLANTERIE  
CUISINE MOBALPA  
CHAUFFAGE GAZ

Rue du Village 54 - 1214 Vernier - Téléphone 341 37 30 - Fax 341 02 74

Entreprise générale d'électricité

**Jean-François  
BONDAT SA**

**Maitrise Fédérale**  
Concessionnaire des Services Industriels  
et de l'Administration des Téléphones

51 bis, rue du Village - 1214 VERNIER  
Téléphone (022) 341 22 40

La vie a besoin de jardiniers, vous aussi!

**JARDINS DU MANDEMENT**

10, chemin Sales - 1214 VERNIER

*LE JARDINIER À CÔTÉ DE CHEZ VOUS*  
ÉGALEMENT ENTRETIEN DE TOMBES

**BUTTY & CIE** Téléphone 341 38 41

entreprise  
**DROUX**

Nettoyage et revision de citernes à mazout  
DéTECTEURS de fuites à vacuum VAPROTEC  
Bassins de rétention système VATAG  
Réfection de citernes en polyester

Ch. de la Tourelle 12  
Case postale 237, 1211 GENÈVE 19  
Tél. (022) 788 21 43  
Fax (022) 788 21 47  
Natel 077/21 69 53

**GB&M Honda.**  
**Honda aussi.**

**GB&M**

Votre centre Honda à Genève.  
Exposition - Vente - Occasions - Atelier - Carrosserie.

GARAGE BINGGELI & MÜHLEBACH SA  
34, route du Nant-d'Avril, 1214 Vernier Tél. 022 785 22 00.

Le CEDAC mène de front en ce moment sept programmes de formation spécifique, en organisant des cours, des séminaires et des réunions de formation pour les membres, les animateurs et responsables d'associations populaires, ainsi que des enquêtes participatives ou accompagnements de groupes. Les sept programmes portent chacun sur un problème crucial que doit affronter la population du Brésil actuellement.

Le premier programme est lié à la question urbaine et se destine à l'appui des mouvements communautaires, associations de quartiers et divers mouvements de défense des habitants des bidonvilles. «Depuis 1986, la nouvelle constitution donne en effet plus de pouvoir aux municipalités et leur accorde la possibilité d'établir un plan directeur. Le CEDAC a commencé à former des dirigeants d'organisations populaires pour leur permettre d'être des interlocuteurs vis-à-vis de la municipalité, de pouvoir présenter des alternatives ou des propositions, formuler des amendements, explique Maria Angelina. Dans cette conception, il s'agit de valoriser les petites actions locales et de les insérer dans des actions plus globales».

Le deuxième programme est une expérience d'éducation alternative, qui a débuté à Campos. Il consiste à former des moniteurs pour l'alphabétisation d'adultes qui seront capables de donner des cours d'alphabétisation dans leurs quartiers respectifs, mais qui seront aussi multiplicateurs de moniteurs en suivant une formation complémentaire afin qu'ils puissent alphabétiser la population à leur tour. «Le CEDAC est en train de former le troisième groupe d'éducateurs, chaque groupe étant constitué d'une trentaine de personnes, précise Maria Angelina. Ce programme est pour nous crucial, car il y a environ 36 millions d'analphabètes au Brésil».

Le troisième programme propose un appui à la production communautaire. «La situation économique est aujourd'hui dramatique; les usines ferment et 40% de ceux qui travaillent gagnent un salaire minimum», raconte la coordinatrice du projet. Au Brésil, le revenu mensuel se chiffre en un, deux ou trois salaires minimum (environ 60 dollars)! Le CEDAC a ainsi soutenu la création d'une association de groupes communautaires de production chacun composé de femmes, les plus touchées par le marasme économique.



Chaque groupe de production leur donne l'occasion d'acquérir une formation technique - par exemple, un apprentissage de charcutier, la gestion administration ou comment fixer les prix - ainsi qu'une formation sur la vie communautaire. «Leur travail à mi-temps leur permet de payer une institutrice commune pour éduquer leurs enfants». Le CEDAC tient à ne pas être à l'origine de ces projets, pour ne pas endormir l'esprit d'initiative. En revanche, il fournit un appui complémentaire. Ainsi, aucun groupe de production n'a démarré avec une aide extérieure :

«chaque groupe doit chercher son financement. Il le trouve en proposant des excursions, des repas ou en organisant des loteries», souligne Maria Angelina.

Outre ces trois programmes, le CEDAC a entrepris une enquête participative sur la condition de travail des femmes. Ce sont des femmes qui posent des questions à d'autres femmes. Le CEDAC forme également les militants de base dans les syndicats. Certains sont devenus aujourd'hui maires ou adjoints de municipalités et passent plus facilement des contrats avec des fédérations d'associations de quartiers pour améliorer la vie quotidienne.

«Récemment la municipalité d'Angra Dos Reis a conclu un contrat avec une association de quartier concernant un projet de collecte sélective des ordures. Le CEDAC est impliqué indirectement : il s'occupe de la formation des membres de l'association de quartier», conclut Maria Angelina.

Valérie November

---

## L'ECHO DE VERNIER

Dès le 30 septembre 1992

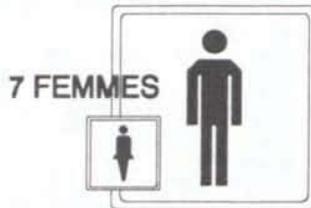
Vous pourrez applaudir au Théâtre des Ranches à Vernier, l'aimable comédie de Chodorov

### "VOISIN, VOISINES"

dans la brillante adaptation de Victor Lanoux et une scénographie de Christine Milhaud

## SAVOIR... PARTICIPER

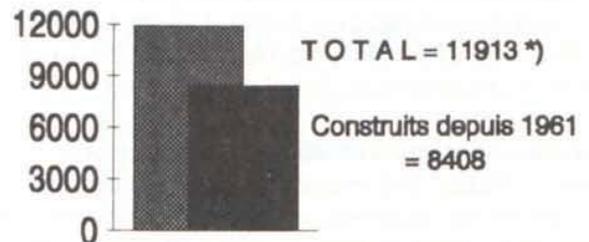
Le CONSEIL MUNICIPAL est constitué de 35 membres, dont



Le VANDALISME dans les bâtiments communaux en 1991:

- Bris de glaces = Fr. 53'000.-
- Graffiti = Fr. 37'500.-
- Autres = Fr. 8'300.-

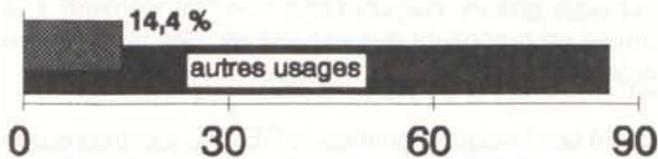
### Commune de Vernier LOGEMENTS EN 1990



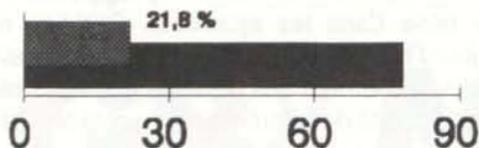
\*) 3756 3-pièces / 2639 4-pièces / 973 5-pièces

## LE ● VERT

CONSUMATION D'ELECTRICITE A GENEVE  
USAGES COLLECTIFS



ELECTRICITE  
par rapport au total livraison d'ENERGIE



## A VOUS DE JOUER ●

?

Voir : INFORMATIONS VERNIER - Avril 1992

## LES AUTORITES 1992 - 1993

### CONSEIL ADMINISTRATIF

Madame Gabrielle FALQUET (S) présidera, dès le 1er juin 1992, le Conseil administratif et portera, conformément à la loi, le titre de Maire.

Monsieur Christophe ISELI (DC) assumera la vice-présidence.

### CONSEIL MUNICIPAL

Dans sa séance du 18 mai, le Conseil municipal a procédé à l'élection de son bureau qui sera composé :

Président :	M. Paul FAHNDRICH (DC)
1er vice-président :	M. Patrick LEUBA (L)
2ème vice-président :	Mme Yvette RUCHET (S)
Secrétaire :	M. André AMMANN (T)
Vice-secrétaire :	M. André CARLSSON (E)
Membres :	M. Georges BAECHLER (R)
	M. Charles BAUQUIS (HP)

# MESURES DE SECURITE DANS LES ENTREPRISES DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

Extrait du rapport du Conseil administratif, suite à une résolution présentée par le Conseil municipal, sur les mesures prises en vue de protéger la population contre les risques que peut présenter l'industrie chimique et sur les mesures préventives adoptées dans les entreprises concernées.

Pour donner suite à cette résolution, le Conseil administratif a d'abord pris contact avec le Service d'incendie et de secours de la Ville de Genève (SIS) et ensuite a entrepris une visite approfondie des entreprises concernées.

Nous vous donnons connaissance du rapport du SIS :

## LA DEFENSE CHIMIQUE A GENEVE

### 1. Introduction

Le SIS se préoccupe depuis longtemps du renforcement de ses moyens d'intervention face aux dangers des produits chimiques.

Il est d'avis que les plus grandes probabilités d'accidents chimiques résultent des transports de matières dangereuses. Ce type de sinistre peut surgir n'importe où et ne peut donc pas être planifié comme un sinistre pouvant survenir à l'intérieur d'une usine.

De nombreuses petites entreprises utilisent des produits chimiques dangereux qu'elles connaissent et maîtrisent mal. Par contre, l'industrie chimique dispose d'ingénieurs de sécurité à plein temps ainsi que d'un service d'intervention connaissant bien à la fois les risques et la configuration des lieux.

Les catastrophes technologiques résultent souvent de défaillances et de retards dans l'alarme des secours officiels. Malheureusement, il n'existe aucune disposition légale faisant obligation aux chefs d'entreprises d'alerter les services de secours officiels dès qu'un sinistre éclate chez eux.

### 2. Evolution de l'équipement spécial du SIS

1967 Acquisition des premiers appareils respiratoires de longue durée (4 heures).

1969 Acquisition du premier véhicule spécial pour la lutte contre les fuites d'hydrocarbures et produits chimiques.

Désignation du SIS par l'autorité communale comme centre de secours lors d'incidents AC.

1972 Mise en service d'un premier véhicule compresseur. Il sera équipé avec des combinaisons étanches aux gaz, en 1974

1978 Décision de créer le répertoire des produits dangereux (guide SPG) comprenant actuellement 600 fiches. Création au budget d'un poste de chimiste-documentaliste

1982 Mise en service d'une unité de pompage avec pompe vacum antidéflagrante, pompe à lobes et séparateur d'hydrocarbures, ainsi qu'une citerne en acier inoxydable de 5 3/4 m<sup>3</sup>.

1985 Mise en service d'un véhicule de protection AC permettant la protection respiratoire et corporelle de 50 hommes.

1986 Mise en service d'un poste de commandement équipé pour la protection AC.

1987 Mise en service d'un véhicule spécial pour la défense chimique comprenant notamment :

- 12 combinaisons étanches aux gaz
- 12 masques à filtres
- 6 modèles de pompes
- 4 types de tuyaux
- 14 m<sup>3</sup> de récipients de récupération en inox, polyéthylène, etc.
- matériel de colmatage

### 3. Formation spéciale du personnel

La mise en oeuvre de ces nouveaux moyens a fait l'objet de cours de recyclage spéciaux de tout le personnel d'intervention.

Onze officiers et sous-officiers ont suivi des cours spéciaux à la LONZA à Viège.

L'état-major du SIS comprend 4 officiers-ingénieurs, dont un diplômé en génie chimique. Un ingénieur-chimiste attaché au SIS est également atteignable sur «bip».

### 4. Planification des engagements chez GIVAUDAN SA

Tout événement tel qu'accident, incendie, explosion, pollution, etc. fait l'objet d'une planification par le Département Sécurité et Protection de l'environnement de GIVAUDAN SA.

Ces diverses planifications sont soumises à l'état-major du SIS. Elles sont l'objet d'un constant dialogue.

Un effort très important a été accompli par GIVAUDAN dans le domaine de la surveillance, la détection, la retransmission des alarmes et de ses moyens d'intervention.

GIVAUDAN SA a également consenti un effort important en signalant tous ses stocks de produits chimiques au moyen des numéros d'identification de l'ONU. Cette signalisation permet au SIS, grâce à son guide des produits dangereux, de :

- repérer instantanément le danger prioritaire
- prendre les mesures de protection personnelles
- évaluer les distances de sécurité et d'évacuation
- choisir le moyen d'extinction adéquat
- choisir le type de pompe et de tuyaux compatibles avec le produit à récupérer

## 5. Compétences de conduites des interventions

Dans les cas graves, dès que le SIS est sur place, il prend la conduite des opérations. Il a la possibilité de mettre en oeuvre des moyens techniques et humains très importants, sans oublier la Compagnie de sapeurs-pompiers volontaires de Vernier.

En l'espace de 7 à 10 minutes, ce sont une trentaine de professionnels avec 15 - 20 véhicules qui peuvent atteindre GIVAUDAN, pratiquement tous équipés de protection respiratoire et de moyens radio.

Grâce au nouveau poste de commandement pressurisé et disposant d'une réserve de protection respiratoire, le SIS est en mesure d'organiser dans la zone critique un poste de coordination avancé pouvant accueillir des représentants de la police, des services d'écotoxicologie, du contrôle des pollutions, de la Commune de Vernier, etc.

## 6. Conclusion

Pour le SIS, la priorité absolue reste la sauvegarde des vies humaines; cependant une alarme précoce lui permet également de lutter efficacement pour la protection de l'environnement.

Il convient de rappeler que le Conseil municipal, accompagné du Conseil administratif, a visité l'entreprise GIVAUDAN, le 18 mars 1987.

Par ailleurs GIVAUDAN SA a construit un collecteur général des eaux de surface de l'ensemble de l'entreprise, ce qui permet de récolter celles-ci dans deux bassins d'une capacité totale de 4400 m<sup>3</sup>.

Ainsi, seules les eaux analysées sont rejetées dans le Rhône, ce qui est également un progrès pour l'environnement.

### MOYENS DISPONIBLES A VERNIER

Sont stationnés au Centre de Voirie :

- un camion de premier secours
- un camion-tonne disposant de 2000 lt d'eau et de 1000 lt d'extrait de mousse
- un camion-pourvoyeur disposant de : matériel divers, 1000 m de tuyaux, 2000 lt d'extrait de mousse, 1 motopompe (3000 lt/min).
- un camion poudre disposant de 2000 kg de poudre.
- deux canons à eau à grande puissance.

- un camion DCH (défense contre les hydrocarbures) équipé d'une mise à la terre générale disposant de :
  - 2 pompes ex (antiexplosion),
  - 1 mât d'éclairage.

Le camion de premier secours est la propriété de la commune; les autres engins sont loués au CCG (Armée)

Dans les dépôts du Lignon, des Libellules et des Avanchets sont stationnés :

- trois véhicules VW double cabines disposant de matériel
- un véhicule pionnier Puch-Mercedes tout-terrain

La Compagnie des sapeurs-pompiers de Vernier dispose d'un effectif de 85 hommes, prêts à intervenir 24h sur 24.

En outre, en cas de besoin, il serait possible d'utiliser le matériel de la Protection civile, voire de convoquer du personnel pour assurer la subsistance des formations engagées.

### ENTREPRISES UTILISANT DES PRODUITS CHIMIQUES

En ce qui concerne les entreprises de la commune qui utilisent des produits chimiques, des visites détaillées ont eu lieu et partout nous avons pu examiner en détail:

- la fabrication
- les produits utilisés
- les moyens de sécurité
- les lieux de stockage
- le traitement des eaux
- l'élimination des déchets
- les rejets de fumées dans l'atmosphère

Dans certains cas, nous avons demandé et obtenu des rapports précisant la nature de fabrication des produits.

Il est à relever, que toutes les entreprises visitées sont contrôlées par divers services et organismes de l'Etat ou de l'Administration fédérale.

Conclusion : page suivante

## CONCLUSION

Dans l'ensemble, nous avons rencontré des dirigeants d'entreprises conscients de leurs responsabilités face aux problèmes de la sécurité, de l'hygiène du travail et de la protection de l'environnement.

Dans les grandes entreprises, notamment, ils sont abordés avec autant de sérieux que ceux concernant la productivité et d'importants budgets sont consacrés à ces domaines.

Lors de ces visites, nous avons toujours précisé que notre but n'était pas de nous substituer aux divers services de l'Etat et de l'Administration fédérale, mais de mieux connaître les entreprises de notre Commune, afin de pouvoir témoigner du sérieux et de l'intérêt porté aux problèmes qui nous préoccupent.

En conséquence, nous pouvons certifier que toutes les entreprises implantées sur la Commune, fabricant ou utilisant des produits chimiques, disposent d'installations conformes à la législation, voire même à l'avant-garde.

## LA NUIT DU KEROSENE - 25 janvier 1992

En effet, cette nuit-là, VERNIER possédait une piscine de kérosène. Que s'était-il passé exactement ?

Une livraison avait eu lieu comme prévu au dépôt BP, situé entre Châtelaine et Vernier, mais suite à une confusion de citernes par le personnel, ainsi qu'à une négligence dans les domaines des contrôles automatiques et ceux de visu, environ 500.000 litres de kérosène se sont répandus dans le bac de rétention, bacs qui avaient été demandés avec insistance par la commune et par la Commission CARBURA.

Par chance, cette nuit-là, la température était de moins 4 degrés ce qui permit une approche facile des lieux par les sapeurs-pompiers du SIS et ceux de la section CCG de la compagnie de Vernier, avec le matériel pour la protection et le pompage du kérosène dans des wagons-citernes. Là, nous devons souligner la très bonne collaboration entre les responsables des dépôts pétroliers ainsi qu'avec les chargés de la sécurité dans les entreprises Givaudan et Firmenich. Cet évènement qui aurait pu avoir de graves conséquences tant dans le domaine de la sécurité que dans celui de l'écologie permettra aux dirigeants, ainsi qu'au personnel des dépôts pétroliers, de même qu'aux organisations de secours (officielles et privées) de tirer les enseignements de cet accident.

Considérant que les erreurs provenaient essentiellement d'une mauvaise organisation de gestion du dépôt et d'un système d'instruction manifestement insuffisant, Monsieur Grobet, Conseiller d'Etat, a infligé à la Société BP deux amendes de Fr. 60.000.—. Il faut également souligner qu'un certain nombre de mesures seront prises concernant la sécurité et l'intervention.

Sur le plan communal, la Commission de sécurité a chargé le Conseil administratif de demander un avis de droit concernant le dépôt d'une plainte contre la Société BP. Suite à cet avis de droit, le Conseil administratif a déposé auprès du Procureur général une dénonciation, au sens des articles 9-10 et 11 du code de procédure pénale.

En conclusion, les autorités communales souhaitent que cet accident soit pour les autorités cantonales et fédérales une raison importante d'organiser une table ronde, afin de traiter le problème du déplacement des pétroliers qui se trouvent maintenant entourés de constructions.

Le Conseiller administratif délégué  
André CHILLIER

Composition et mise en pages: MAIRIE DE VERNIER - Impression: IMPRIMERIE DU PROGRÈS/MICHEL TRANCHET



FSSP H 04-12/007

**NEU NOUVEAU NUOVO**

**sicli**

**SICHERHEIT FÜR HOHE ANSPRÜCHE  
MATERIEL DE HAUTE SECURITE  
MATERIALE DI ALTA SICUREZZA**

**sicli**

Matériel-Incendie S.A.  
Feuerlösch-Material AG  
Materiale-Incendio S.A.

1211 GENEVE 26  
Route des Acacias 45 - Tél. 022 / 42 18 18

3000 BERN 12  
Marzilistrasse 15 - Tel. 031 / 21 06 26

8902 URDORF ZH  
Steinackerstrasse 43 - Verkaufsbüro 01 / 734 04 88

Représentants régionaux dans toute la Suisse  
Regionalvertreter in der ganzen Schweiz  
Rappresentanti regionali in tutta la Svizzera



## L'INTEGRAL AU SERVICE DES COMMUNES

Intégral, tel est l'adjectif. Tel est notre concept de construction essentiel. Il nous permet de mieux répondre aux problèmes de construction de votre commune, en optimisant projets et budgets.



**ZSCHOKKE**

L'entreprise de construction intégrale  
rue de Montchoisy 40 - 1211 Genève 6 - Tél.: 736 08 40

**Nous travaillons  
pour la qualité de la vie.**